



[www.stavibel.qc.ca](http://www.stavibel.qc.ca)

Le 7 avril 2009

Monsieur Pierre Fortin  
Président  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Mémoire présenté au BAPE par Stavibel inc. relativement au projet  
Canadian Malartic de la compagnie minière Osisko**

Monsieur,

Stavibel inc. est une firme de services d'ingénierie implantée en Abitibi-Témiscamingue, Montréal et Laval depuis 50 ans. En forte croissance, notre entreprise compte actuellement plus de 260 employés, répartis dans des équipes expérimentées et ce, dans plusieurs domaines de l'ingénierie et de services connexes dont un service spécialisé en environnement. Stavibel est la plus grande firme régionale de services d'ingénierie ayant son centre décisionnel en Abitibi-Témiscamingue. Nous offrons des services multidisciplinaires dans dix bureaux à partir de sept places d'affaires. Stavibel a d'ailleurs été impliquée dans divers mandats du projet Osisko au cours des dernières années.

Le projet Canadian Malartic est un élément vital du développement économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et plus spécifiquement de l'axe Rouyn-Noranda/Val-d'Or. Ce projet, situé au centre d'une région reconnue pour être riche en ressources diverses qui ont été mises en valeur depuis des décennies, est la pierre angulaire pour la relance de l'industrie minière à Malartic. Son apport pour la région créera des retombées tout au long de son cycle de vie et au-delà alors qu'il encouragera un développement technologique tant des entreprises que des gens de la région et qui pourra ensuite être transféré à d'autres projets. Il favorisera la consolidation des entreprises régionales ce qui, en bout de ligne, contribuera à la force et à la renommée de la région. Aussi, l'avant-projet permettra de doter Malartic d'un parc d'infrastructures institutionnelles et communautaires à la fine pointe. Pour sa part, la période d'exploitation permettra une stabilité économique dans la région tandis que la création d'un fond de développement durable permettra de financer des projets qui assureront un héritage aux générations futures.

...2

Ce projet innovateur offrira également une place de choix et une grande visibilité à notre région sur l'échiquier mondial par son potentiel formateur pour ses gens alors que ces nouvelles façons de faire pourront être exportées tant par Osisko que par les entreprises locales qui seront associées au projet.

Lorsque l'on considère l'intensité des activités minières antécédentes qui ont régnées à Malartic, on se doit de reconnaître que la nature de ce projet est entièrement compatible avec ce passé et qu'il en assurera l'avenir.

L'ouverture et la transparence démontrée par la direction de Corporation Minière Osisko depuis le tout début du projet est exemplaire en tout point. En effet, la compagnie a toujours informé et consulté la population de Malartic dès la découverte du gisement. D'ailleurs, un groupe de consultation de la communauté a été créé et un centre de relations communautaires au cœur de la ville a été mis en opération. Cet exemple illustre très bien le fait que Corporation Minière Osisko agit en citoyen corporatif responsable et ouvert au dialogue et au partage de l'information.

Au-delà des aspects sociaux et communautaires déjà discutés, le projet Canadian Malartic a bénéficié d'un savoir-faire et d'une planification hors pair du côté technique, reposant sur une équipe de projet chevronnée et reconnue dans le domaine alors que plusieurs de ses membres ont déjà œuvré à des projets reconnus et d'envergure. Ainsi, la sélection de la méthode de minage, des patrons de forage, de l'aménagement du site, du type de traitement, de l'exploitation et de l'opération du site en général, ont été établis en respect des normes et règlements en vigueur et avec le souci de minimiser l'impact sur l'environnement et la communauté. La politique de développement durable d'Osisko est aussi un exemple important qui démontre clairement l'intention de la minière de vouloir s'assurer de protéger l'environnement, la santé et la sécurité de ses employés et de la communauté. D'ailleurs, le fond de développement durable "Essor Malartic-Osisko" mis en place par la minière est un exemple de sa volonté de faire dans le respect de cette philosophie.

Afin d'éliminer un lourd passif environnemental pour la région, Osisko misera sur l'utilisation et la réhabilitation progressive d'un site déjà perturbé pour faire l'entreposage des résidus et des stériles de son projet. Ainsi, tel que démontré dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet, des résidus miniers neutres produits par l'usine de traitement du minerai d'Osisko seront déposés sur le parc à résidus ainsi que sur les bassins de sédimentation et de polissage de l'ancienne mine East Malartic, ce qui aura pour résultat de restaurer ce site orphelin générateur d'eau acide. Le mode de déposition des résidus minier mis en place par Osisko aura donc un impact positif sur l'environnement de ce secteur.

...3



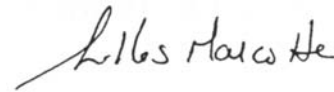
D'autres points, tel que le choix de la technique des résidus épaisés ainsi que plusieurs autres stratégies qui ont été mises de l'avant afin de contrôler, de minimiser, voir même d'éliminer toute répercussion possible sont des exemples venant démontrer le souci continu de minimiser l'impact de ce projet sur l'environnement.

Tel que démontré dans ce mémoire, l'élaboration de ce projet a toujours été faite en toute transparence avec le souci constant d'informer et de consulter la population locale tout au long du processus de réalisation. Aucun aspect n'a été négligé afin d'identifier et d'intégrer les mesures d'atténuation nécessaires pour minimiser l'impact de ce projet sur la communauté et l'environnement. De par ses agissements, Corporation Minière Osisko a su démontrer son engagement envers la communauté de Malartic et sa volonté de faire de ce projet une réussite économique et sociale pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi en considérant l'ensemble de ces facteurs, Stavibel inc. appuie ce projet et recommande qu'il soit approuvé par le BAPE.



Sylvain Bergeron, ing.  
Associé, directeur-adjoint Rouyn-Noranda  
Vice-président des opérations



Gilles Marcotte, ing.  
Président-directeur général

